

**Compte-rendu de la réunion du groupe de liaison « cols blancs »  
Tenue le mercredi 10 octobre 2007, 9h30 à 12h30  
APSAM salle 707, Montréal**

---

**Étaient présents**

Danièle Brochu représentant patronal, Ville de Québec  
Luc Chartrand, représentant patronal, Ville de Gatineau  
Daniel Deraîche, représentant syndical, FISA, Ville de Québec  
Paul Imbeault, représentant patronal, Ville de Longueuil  
André Lalonde, représentant syndical, SCFP-FTQ, local 429, Ville de Montréal  
Lizette Larouche, représentant patronal, Ville de Montréal  
Jacynthe Lebel, représentante patronale, Ville de Thetford Mines  
Luc Maisonneuve, représentant syndical, SCFP-FTQ, local 1113, Ville de Laval  
Nancy Nolet, représentante syndicale, SCFP-FTQ, local 429, Ville de Montréal  
Christine Lamarche, conseillère APSAM  
Lisane Picard, conseillère APSAM  
Amélie Trudel, conseillère APSAM

**Étaient absents**

Véronique Guedj, représentante patronale, Ville de Repentigny  
Natalie Savard, représentante syndicale, SCFP-FTQ, local 2231, Réseau de transport de la capitale de Québec  
Représentant syndical, CSN

**1. Mot de bienvenue**

La bienvenue est souhaitée à tous. Amélie Trudel anime la rencontre. La composition du groupe de liaison changera : Alain Bisson de la CSN sera remplacé et Luc Chartrand, après 11 ans au sein du groupe de liaison « cols blancs » quitte pour siéger sur le groupe de liaison des « cols bleus ». On le remercie chaleureusement pour sa collaboration.

On profite de l'occasion pour informer les membres des changements au niveau de la permanence de l'APSAM.

**2. Présentation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté avec les ajouts suivants au varia : dépliants sur les crachats, projet de la gestion de la fatigue, dossier « manutention manuelle » et suivi sur le projet des répartiteurs 9-1-1.

**3. Suivi de la rencontre du 11 juin 2007**

**3.1 Objectif et fonctionnement du groupe de liaison**

Le résumé des objectifs et du fonctionnement du groupe de liaison qui a été présenté à la dernière rencontre a été remis aux membres plutôt que d'être annexé au compte-rendu.

**3.2. Suivi de la planification stratégique de l'APSAM**

Concernant le dossier d'intégration de la SST dans un système de gestion SST, un article de presse a été remis au groupe sur la Ville de Sherbrooke qui tentera d'implanter un système de gestion SST. Un suivi sera fait au groupe sur le dossier.

### 3.3 Santé psychologique au travail

Christine informe le groupe que la validation scientifique est complétée pour la fiche de sensibilisation portant sur la prise en charge, par les milieux, de la santé psychologique au travail. Après quelques ajustements finaux, la fiche sera présentée au comité en santé psychologique du conseil d'administration afin d'obtenir leurs commentaires. Aussi, on continue à regarder auprès de nos partenaires ce qui se fait sur le sujet.

Christine informe les membres de la tenue d'un colloque intitulé : « La santé psychologique au travail : des préjugés à l'intervention ». Ce colloque est organisé par la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail ainsi que par la Fondation des maladies mentales (1 et 2 novembre). Le dépliant du colloque est remis aux membres intéressés.

[www.cgsst.com](http://www.cgsst.com)

### 3.4 Dossier « ergonomie au bureau »

#### 3.4.1 Formation suivie à l'ASSTSAS

Les membres qui ont participé à la formation «Groupe-ergo bureau» de l'ASSTSAS reçoivent leur attestation de formation.

#### 3.4.2 Activités de l'APSAM dans le dossier de l'ergonomie au bureau

- Mise en ligne d'un thème sur le site internet de l'APSAM (voir *Poste de travail informatisé*) : la mise en ligne est amorcée et sera complétée prochainement.
- Élaboration d'une formation APSAM : c'est une des priorités de travail de Christine pour 2008.
- Élaboration d'un atelier (~ 2 heures) : la présentation du logiciel ADAPTE de l'APSSAP permettra de discuter de cet aspect plus tard dans la rencontre.
- Mise à jour des fiches techniques #13 et #15 et du carton (aide-mémoire) : Lorsque le travail sur les illustrations sera complété, la mise à jour des fiches et du carton pourra ensuite être finalisée. La validation scientifique de ces outils s'amorcera donc prochainement.

## 4. Dossier des jeunes et nouveaux travailleurs

### 4.1 Comité piscine

Le comité « piscine » va très bien. Une autre tournée régionale a été faite auprès des responsables aquatiques du Québec pour leur parler plus en profondeur des risques auxquels sont confrontés le personnel aquatique et les façons de les résoudre. L'APSAM et la CSST ont aussi fait une conférence aux assises de la Société de sauvetage ([www.sauvetage.qc.ca](http://www.sauvetage.qc.ca)). L'APSAM a participé au congrès de l'AQLM (Association québécoise des loisirs municipaux) afin de créer des liens avec d'autres partenaires.

Le comité tentera au cours des prochains mois de bonifier la fiche intégration pour les piscines afin d'y intégrer des photos de situations dangereuses afin de faciliter la prise en charge des problèmes. Les membres suggèrent aussi de scinder la fiche en fonction des différentes tâches effectuées par les différentes catégories d'emploi (par exemple, les cols bleus par rapport aux cols blancs) quoique cela ne semble pas uniforme dans les villes. On fait aussi remarquer que la fiche (ou une autre) pourrait viser directement à informer les jeunes des risques dans leur milieu de travail. Un « Cherchez l'erreur sur le sujet » sera publié au printemps prochain dans la revue Prévention au travail.

## 4.2 « Comité intersectoriel sur la prévention du cancer de la peau »

Le comité de l'Institut nationale de santé publique du Québec (INSPQ) regroupe plusieurs intervenants tels différents agents des ministères de l'éducation et de la santé, des centres de la petite enfance, des camps de jour, de la Société de sauvetage ainsi que l'Association des dermatologues du Québec. Un des mandats du comité est de contribuer à la promotion de saines habitudes, particulièrement chez les 0 à 18 ans, en regard à l'exposition au soleil. Notre participation à ce comité nous permettra, entre autres, de recueillir de l'information pour sensibiliser et aider notre clientèle en regard de cette problématique. Déjà, par nos travaux avec le comité « piscine », l'APSAM fait la promotion de moyens de protection contre les rayons UV (parasol, vêtements, chapeau, lunettes de soleil, crème solaire,...). La Ville de Québec nous fait part qu'annuellement ils tiennent une campagne de sensibilisation et de dépistage auprès des employés cols bleus et les gens des piscines, en collaboration avec l'Association des dermatologues du Québec. Cette année, quelques travailleurs ont été retenus pour des tests supplémentaires et de ceux-là, 2 cas de cancer ont été dépistés.

## 5. Dossier « ergonomie au bureau »

### 5.1 Présentation du logiciel ADAPTE

Christine rappelle aux membres que l'objectif visé par l'élaboration d'un atelier sur l'ergonomie au bureau est de : transmettre de l'information directement aux travailleurs sur les principes de base de l'ajustement de la chaise et des principales composantes du poste de travail. Le logiciel ADAPTE, élaboré par l'APSSAP et mis à jour récemment, pourrait répondre à l'objectif de l'atelier.

Suite à une introduction et à une présentation de ce logiciel (par Arnaud Atlan, conseiller en communication et marketing à l'APSSAP), les membres sont questionnés sur deux aspects : leur intérêt en regard de cet outil et la façon de rendre le contenu de ADAPTE accessible aux travailleurs. Dans un premier temps, les membres du groupe trouvent l'outil très intéressant et il semble que ça réponde bien à un besoin. L'aspect « interactif » de ADAPTE est mentionné comme un point positif du logiciel. Dans les petites comme dans les grandes villes, le logiciel permettrait une transmission importante d'informations sur les principes qui guident l'ajustement d'un poste de travail informatisé. Pour ce qui est de la question portant sur la façon de rendre le contenu de ADAPTE accessible aux travailleurs, les membres indiquent que ces derniers devraient avoir directement accès au logiciel. Il serait aussi important d'indiquer aux municipalités les services offerts par l'APSAM dans le dossier de l'ergonomie au bureau.

### 5.2 Discussion sur le carton aide-mémoire

Les membres du groupe trouvent que le format actuel du carton est la meilleure façon de transmettre l'information (petit donc prend peu d'espace sur le bureau). Un format « affiche » semble moins approprié compte tenu que plusieurs employés municipaux affectés à des tâches de bureau travaillent dans des cubicules et que l'espace « mur » est alors restreint. Enfin, on mentionne l'importance que le carton se tienne sous sa forme debout et qu'il soit indiqué que des informations supplémentaires sur l'aménagement d'un poste de travail informatisé sont disponibles dans les fiches techniques #13 et #15.

## 6. Discussion sur l'intégration de la SST dans les différentes activités d'achats et de conception

Lisane coordonne le dossier. C'est un dossier de longue haleine et qui touche toutes les catégories d'emploi. L'objectif à atteindre au cours de cette planification stratégique est d'avoir une bonne idée de la problématique et de comment elle pourrait être prise en charge. Deux grandes lignes se

dessinent : une pour les ingénieurs et architectes, donc les concepteurs et une autre pour les acheteurs. Concernant la première, notre rôle est de les sensibiliser à l'importance d'intégrer la SST dans leurs projets. Plusieurs contacts ont été établis en ce sens. Entre autre, la « Boîte à outils : guide ressource pour atelier d'entretien mécanique » a été développé avec cette optique.

Concernant les acheteurs, généralement des cols blancs, on sollicite le groupe de liaison afin de mieux comprendre le rôle de ces derniers et les processus d'achats dans les villes. On mentionne qu'avant, particulièrement à la Ville de Montréal, les services d'achats étaient regroupés et les acheteurs avaient des « spécialités ». Aujourd'hui, cela semble plus décentralisé : les directions des services font plusieurs achats par eux-mêmes, les immeubles s'occupent généralement du mobilier et les directions de matériel roulant ou d'équipements motorisés font les achats de véhicules. Dans la majorité des cas, les acheteurs procèdent à l'achat selon les devis. Si des éléments sont manquants dans les devis, les éléments supplémentaires, souvent utiles pour la SST, ils ne sont pas achetés.

Lisane demande aux villes de la contacter pour qu'elle puisse rencontrer des acheteurs et comprendre le processus. Certaines villes lui remettent leurs politiques d'achats; d'autres sont à venir.

## **7. Discussion sur la « qualité de l'air dans les bureaux »**

Lisane s'occupe du dossier. La discussion s'amorce autour de la fiche 31 : « L'entretien préventif des systèmes de ventilation ». Les membres sont d'accord que la fiche est très utile et qu'elle s'adresse particulièrement aux responsables des immeubles. Généralement, ces gens sont au courant des entretiens qui doivent être faits sur les systèmes.

Les membres du groupe soulignent que la demande des employés sur le sujet est souvent d'aller tester l'air puisqu'ils ont des symptômes. Les membres demandent donc que la fiche technique sur la qualité de l'air regroupe les symptômes liés à une mauvaise qualité de l'air, les contaminants qui sont susceptibles de se retrouver dans les bureaux et de conserver quelques éléments d'informations de l'actuelle fiche 31. Suite à une discussion sur les problématiques de qualité de l'air dans d'autres lieux de travail tel que les arénas, piscines, garage, etc, il a été décidé que la fiche vise spécifiquement la qualité de l'air dans les édifices à bureau. Lisane devrait être en mesure de présenter un plan de travail (fiche et thème sur le site Internet) pour le prochain groupe de liaison.

Référence : La qualité de l'air intérieur, 3e édition Aspects techniques, médicaux et juridiques  
[http://www.pubgouv.com/travail/qualite\\_air\\_interieur.htm](http://www.pubgouv.com/travail/qualite_air_interieur.htm)

## **8. Varia**

### **8.1 Crachat**

Un nouveau dépliant a été produit par Lisane sur le sujet. Il a été envoyé systématiquement à tous les services de police et les sociétés de transport, de qui provenait la demande. Pour le commander, il faut envoyer un courriel à Guylaine à [gchevalier@apsam.com](mailto:gchevalier@apsam.com) en y indiquant le nom du document, le nombre désiré, votre nom et l'adresse postale complète de livraison.

### **8.2 Répartiteurs d'appels 911 : projet IRSST**

La phase I du projet a été complétée au printemps 2005 : Étude de prévalence et des facteurs de risques physiques et psychosociaux de TMS et de stress chez les préposés aux appels d'urgence 9-1-1, dont le rapport est disponible sur le site Internet de l'IRSST. La phase II est débutée (résumé

est annexé au compte-rendu). Daniel Deraîche est sur le comité de suivi. Les membres sont intéressés à une présentation du chercheur sur le sujet.

### **8.3 Horaires atypique**

Diane Boivin, chercheuse de l'hôpital Douglas, à Montréal s'occupe de la recherche, étude dont il a été question dans le journal du SFMM. L'étude se déroule présentement chez les policiers du secteur. Par contre, elle est au courant que des cols blancs sont aussi affectés par les mêmes horaires. La chercheuse étudie présentement les données. Dès qu'elle le pourra, le groupe souhaite une présentation des résultats.

### **9. Prochaine rencontre et levée de la rencontre**

→ DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE modifiée : mercredi 14 mai 2008 9h30